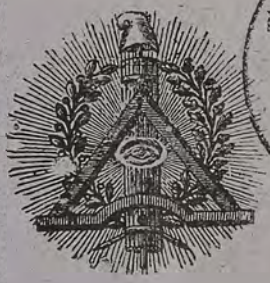
THÉATRE

RÉVOLUTIONNAIRE.



BIBLIOTHÈQUE
DU
SÉNAT.
1195

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

OU



Policzinel
Secrétaire
de l'Assemblée nationale.
Dialogue
1789.

225

POLICHINEL

ORATEUR

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Autant il faut de soins, d'égards & de prudence,
Pour ne pas diffamer l'honneur & l'innocence ;
Autant il faut d'ardeur, d'infléxibilité,
Pour déférer le traître à la société.

BIBLIOTHÈQUE DU SÉNAT.

A PARIS,

De l'Imprimerie de SALÉ, Directeur ordinaire des Marionettes de l'Assemblée Nationale.

1 7 8 9.

POLICHINEL

ORATEUR

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

POLICHINEL seul.

TURLUTUTU, tutu, turlututu... holà ! ho ! quelqu'un ici.... Compere !... que cent diables, mon compere ne répond pas. Suis-je donc seul ici ? avec qui donc partager ma joie & ma félicité ? Ma foi, la joie & le plaisir dont on jouit seul, sont une peine & un chagrin insupportables. Il n'y a point d'ennui au monde qui soit plus poignant, ni de douleur plus accablante ; c'est pourquoi Dieu créa la femme pour partager avec l'homme le plaisir d'exister & de dominer sur toute la nature. Compere !.... Compere....

LE COMPERE.

Que veux-tu, Polichinel ? — Ce que je veux, oh, oh, je vais te dire bien des choses, bien des choses.... je veux te consulter, approche.

LE COMPERE, POLICHINEL.

LE COMP. Eh bien, me voilà ! parle...

POL. Oh, que je ſuis content ! comme mon cœur treſſaille de joie !

LE COMP. Qu'as-tu donc qui te rende aujourd'hui ſi jovial, Seigneur Polichinel ?

POL. Ce que j'ai, tu me le demandes, c'eſt que.... tu ſais bien que j'étois député du Tiers-Etat de Bretagne, aux Comices de cet empire..... Tu ſais bien que j'avois été le principal Commiſſaire conciliateur entre les Tartuffes, les Marquis & le Tiers-Etat. Tu ſais comme diable je les arrangeai tous, & les forçai à ſe réunir dans la Salle des communes, maugré leurs dents, car je ſuis incorruptible, dà ! il n'y a ni penſions, ni dignités, ni titres, ni complimens, ni menaces qui me faſſent humer un profane encens, & trahir les intérêts de mes commettans; mais tu ne ſais pas que je ſuis nommé l'Orateur de l'Aſſemblée Nationale, que je vais monter ſur la tribune aux harangues, pour déclarer le ſentiment de mes Commettans ſur le fameux VETO ROYAL, comme je vais y démaſquer les traîtres ! comme je vais les faire trembler !....

LE COMP. Je le crois bien, car tu es honnête homme, & tu as l'eſprit & la figure de l'eſclave Phrygien, du ſage Eſope, mais ſur-tout ſache aimer & reſpecter ton maître.

POL. Oh, pour cela lui, cependant.... (amicus plato, ſed magis amica veritas.) Quoiqu'il en ſoit, Compere, je ſerai toujours attaché à mon bon maître, parce qu'il aime la vérité; mais je dévoilerai les ſcélérats qui la lui cachent, qui la lui dérobent, & qui, ſemblables à la Fontaine de CERON, noirciſſent à ſes yeux les actions les

plus belles & les plus vertueuſes. Je n'aurai d'égard que pour la vérité.

LE COMP. Je t'entends, mon ami, fait tout pour le mieux, comporte toi en bon, loyal & fidel ſujet, & en brave citoyen qui aime mieux périr que de pleurer ſur les ruines de la patrie ; mais ne t'emporte pas, car une bonne raiſon dite avec chaleur, avec humeur, avec emportement, ceſſe de paroître telle aux yeux de ceux qui ne jugent que par l'écorce, & qui condamnent par les formes, lorſqu'il ne le peuvent faire autrement ; mais d'une maniere ou d'autre, l'on commet l'injuſtice en lui prêtant les couleurs ſuperficielles de certaine formalités. Adieu, Seigneur Polichinel, l'honorable entre les plus honorables membres de l'Aſſemblée. Tonne contre les vices, mais épargne les perſonnes & déploie le foudre de ton éloquence, peur terraſſer avec des traits de lumieres & de patriotiſme, les mauvais patriotes. — Adieu, Compere, vous ſerez ſatisfait.

POLICHINEL ſeul.

L'on eſt certainement à plaindre, quand on eſt trop bon ; car trop de bonté & foibleſſe ſont ſynonimes, & celui qui eſt foible favoriſe, contre ſon gré, une multitude étonnante d'injuſtices, de vexations, d'iniquités, de cruautés, dont il n'a jamais connoiſſance, ou du moins on les couvre du voile & du prétexte de la juſtice, de la néceſſité & de la sûreté publique, ainſi en évitant Charybde, il tombe en Sylla.

J'aime à me rappeller le beau dicton de Tacite. « Ce n'étoit pas, diſoit cet Hiſtorien, Tibère qui

» étoit le tyran, mais bien les Aristocrates, sous son nom. C'est pourquoi Agrippa, le gendre d'Auguste, vouloit bien obéir à un seul, à condition qu'il commandât despotiquement aux autres. Tous les Grands pensent & agissent comme ce Courtisan.

L'on abuse plus que jamais des termes, car liberté & esclavage, deux choses opposées autrefois sont maintenant synonimes; il y a plus, c'est que ce qu'on appelle aujourd'hui liberté, dans le système des représentans de la Commune de Paris, est le plus dur, le plus odieux esclavage qui ait jamais existé de mémoire d'homme. Semblables à ce Seigneur, l'ami de Talaru, évêque de Coutances, qui disoit qu'il falloit caresser le Mâtin pour passer le village, les Représentans de la Commune caressent ceux qu'ils craignent, ou dont ils ont besoin; mais ils écrasent tous ceux qui n'ont pas la force de réclamer contre leurs injustices, parce qu'alors ils sont assurés de l'impunité. On les voit tels que Caïphe ou le lâche Pilâte, dire qu'il vaut mieux sacrifier un innocent sans défenses, que de souffrir qu'on doute un instant de l'autorité qu'ils viennent d'usurper.

Dans l'instant où l'on s'occupe de la réforme du code criminel, ils ont la cruauté d'empêcher les innocens de voir leurs parens, leurs amis & des geoliers impitoyables, dignes ministres de nos modernes tyrans, mettent au secret de justice, & dans les oubliettes, les infortunés qui osent se plaindre de leurs injustices. Tout procès criminel, aux termes des ordonnances, doit être jugé sous peu de jours; parce que l'homme né libre, ne doit pas être privé de sa liberté, s'il n'est convaincu

d'un crime capital; mais ces Représentans font tout le contraire; & par une manie inconcevable, ils soutiennent qu'un homme ne peut avoir d'existence que par son district; & comme ce district n'est composé que de quelques citoyens riches qui refusent d'y donner entrée à ceux qui ne sont pas fortunés, il en résulte que bientôt les huit dixiemes de la Nation seront les esclaves d'un cinquieme; or ce régime est encore plus barbare que le régime féodal contre lequel on a tant crié.

Si quelqu'un a lieu de se plaindre des membres du district, & qu'il n'en soit pas membre lui-même, on ne signera pas sa plainte. L'Hôtel de Ville ne l'écoutera pas; on le mettra en prison provisoirement; on défendra de le laisser parler à qui que ce soit; & il sera écrasé impunément, comme cela est déja arrivé. On le volera impunément, on le frappera impunément, on le tuera impunément; car un homme qui n'a point d'existence, est un homme mort; & comme on enleve aux huit dixiemes leur existence d'une maniere factice, puisqu'ils ne peuvent exister que par les districts, & que les districts s'arrogent le droit de refuser cette existence civile, en les excluant de leur sein, il s'ensuit évidemment qu'on regarde comme morts ceux qui ne jouissent pas de cette existence de district; ainsi il n'y a point d'injustice, selon eux, à enfermer dans le tombeau ceux qui sont morts civilement. Ainsi l'on juge les bourses & non les hommes, les fortunes & non les citoyens.

Je suis parvenu à réunir dans la salle des Communes les corps des Députés privilégiés; mais il s'en faut beaucoup que le patriotisme ait réuni

leurs esprits. Leurs mauvaises intentions couvent sous une cendre trompeuse ; on les voit de tems en tems vouloir faire revivre des prétentions odieuses qu'ils avoient fait semblant d'abandonner. Ils sont prêts même à se battre, à heurter effrontément les sages opinions des bons patriotes ; & les amis de ces Aristocrates placés à l'hôtel de Ville, leur préparent les moyens de gouverner despotiquement dans la suite, lorsque l'Assemblée Nationale sera dissoute. Ils feignent, ces tyrans, d'accorder provisoirement la liberté aux citoyens, lorsqu'ils favorisent & dictent même clandestinement les infractions faites aux décrets provisoires sur la liberté des citoyens. Je sais que les chefs de l'Hôtel de Ville, & les chefs de la cabale s'entendent ensemble : c'est tout dire.

J'ai été fort aise de repasser dans mon esprit, tous ces piéges tendus à la crédulité des bons citoyens, parce que cela excitant ma trop juste indignation, va me donner du caractere, de l'énergie, & m'inspirer des expressions capables de confondre & d'attérer les mauvais patriotes, que l'on appelle improprement les honorables membres, tandis qu'ils sont l'opprobre, le déshonneur & le fléau de la nation, ainsi que du tiers des Membres de l'Assemblée Nationale attachés aux bons principes ; mais la Clochette sonne, il est temps de monter à la tribune.

POLICHINEL ORATEUR

Discours sur le VETO.

Je suis enchanté, Peres Circonscrits, de pouvoir faire entendre la voix de la patrie, dans vos

cœurs

cœurs émus de différens intérêts. Je souhaite ardemment de concourir à rétablir l'harmonie qui auroit toujours dû régner dans cette auguste Assemblée nationale, & à vous réunir sous les drapeaux du patriotisme, que plusieurs d'entre vous ont lâchement déserté. Je me trouverois fort heureux, si je pouvois contribuer par mes réflexions à vous faire oublier tous les intérêts divers qui agitent vos ames, pour ne plus vous occuper que du salut, que de l'intérêt de la patrie.

Avant de vous démasquer quelques-uns des principaux traîtres qui sont assis parmi vous, je vais vous faire part de mes observations sur le VETO.

Je trouve étrange que l'on manœuvre sourdement pour faire renvoyer la décision du VETO à la clôture de nos décrets, & je m'y oppose formellement au nom de mes Commettans, que vous devez respecter ou craindre, si la cabale parvenoit à réussir dans ses artifices.

Pourquoi, Peres Circonscrits, a-t-on fait jouer plusieurs ressorts pour éluder ou différer la décision de cette question la plus importante de toutes, puisque le VETO ABSOLU est précisément la base & le fondement de toutes nos opérations ?

Quand l'Assemblée Nationale dureroit encore deux ans, qu'elle rendroit une multitude de sages décrets, si le VETO ABSOLU étoit renvoyé à la fin, & qu'il fût admis; tout ce que nous aurions fait, seroit alors inutile, puisque le VETO ABSOLU annulleroit tout. Il est donc urgent & provisoire de décider cette question sur-le-champ, & de la faire homologuer & sanctionner par le Souverain.

En vain la cabale a-t-elle suscité quelque district pour demander le renvoi de cette importante question ; mes Commettans ne donneront jamais dans ce piége.

Pourquoi, Peres circonscripts, a-t-on consulté la seule ville de Paris, SUR LE VETO ABSOLU ? C'est que la cabale ayant un plus grand nombre de partisans à Paris que dans les provinces, puisque les cChefs des Districts lui sont dévoués, étoit sûre d'obtenir des sentimens conformes à son opinion anti-patriotique.

Mais pensez-vous que toutes les provinces, que mes commettans, aussi bon patriotes que forts & belliqueux sont des zéros, dans la Monarchie, & qu'ils obéiront aveuglément à douze cens tyrans que vous avez placés à la tête des affaires de la Capitale, qu'ils s'en rendront les esclaves bénévoles ! Non, Peres circonscrits, ils verseront plutôt jusqu'à la derniere goutte de leur sang.

Ils aimeroient mieux vivre sous le Despote le plus cruel, mais unique, que d'être régentés par vos douze cens tirans ; car au Despote le plus cruel, pourroit succéder le plus humain des Souverains.

D'ailleurs, est-ce que vous croyez que nos provinces ne préféreroient pas notre BON ROI, notre ROI CITOYEN, à tous vos tyrans qui s'érigent non-seulement en Despotes, mais en Bourreaux ? Est-ce que nous nous sommes plaint du ROI ? Non, nous ne nous sommes plaint que de la tyrannie de ses Ministres, & au lieu de quatre tyrans, vous nous en donnez des milliers ; cela ne prend pas, je vous le jure, foi de POLICHINEL.

Quant au VETO SUSPENSIF, il me paroît juste,

si l'Assemblée nationale devient permanente, & se tient trois mois chaque année; la raison que j'en donne est simple & palpable.

L'intrigue, les cabales ont fait nommer les Députés. Le peuple n'étoit pas éclairé sur leur conduite; la plupart ont trahi les droits de leur Commettants, comme Tronchet, Target, le Camus, la Fayette, Mounier, &c. &c. &c. d'autres ont fait & font éclater leur ambition & leur amour pour le despotisme, comme l'Archevêque de Paris, l'Evêque de Coutance, celui de Langres, d'Autun, &c. &c. La Nation a été sur le point de devenir la proie de ses faux-freres, elle le sait, en conséquence les loix que nous devons rendre ne seront peut-être pas agréables à nos Commettans; il faudra donc les consulter; il faudra donc qu'ils nomment d'autres Députés à la place de ceux dont ils seront mécontens; or, il est simple & naturel que la suppression de ces loix demeure jusqu'à la prochaine Assemblée, qui sera fixée par nous; en conséquence le VETO SUSPENSIF peut & doit avoir lieu.

[La clochette fonne, on rappelle Polichinel à l'ordre]. Le Marquis de la Fayette, l'Archevêque de Paris, l'Evêque de Coutance, &c. se plaignent de Polichinel, & ce dernier demande à être entendu, & à leur répliquer, par maniere de conférance, ce qui lui est accordé.

LE MARQUIS DE LA FAYETTE. Mons Polichinel, vous êtes un drôle d'oser inculper un homme comme moi, le héros de l'Amérique; en quoi ai-je manqué ?

POL. Tout doux, tout doux, à beau mentir qui vient de loin, M. le héros Américain. L'on sait

que l'ambition, le mauvais état de vos affaires, & non l'amour de la liberté, vous fit prendre le bon parti dans le nouveau monde, parce que l'Anglois vous refusa du service.

L'on sait encore que vous avez donné quelqu'argent, pour profiter de l'aveugle enthousiasme du peuple, & vous faire nommer par vos partisans, les nobles, & par toute la cabale Aristocratique, pour la soustraire au châtiment mérité. L'on sait que votre nomination a été très-illégale.

L'on sait que les Parlemens & la Nation se se sont plaint de ce que les Ministres vouloient ériger la volonté unique du Souverain, en loi: c'est ce qui a occasionné la convocation des Etats-Généraux ; mais vous, Mons l'Américain, vous avez eu l'audace & l'effronterie de renchérir sur le Despotisme ministériel; car le Roi ne rendoit des loix que de L'AVIS DE SON CONSEIL, & vous avez osé publier dans votre Lettre, où vous feigniez de demander votre démission, que c'étoit parce que les citoyens n'avoient pas une pleine confiance [autant dire confiance aveugle] dans votre personne ; que contre VOTRE AVIS, on avoit puni M. Bertier, &c.

Il faut donc déférer à L'AVIS UNIQUE de Mons l'Américain, cet AVIS UNIQUE fera donc désormais la loi, qu'il soit sage ou non.

Votre AVIS a pu être juste, dans cette circonstance, soit ; mais vous n'en avez pas moins eu l'impudence de faire afficher que si les citoyens ne déféroient pas à VOTRE AVIS, vous ne vouliez pas leur commander. Tout Juge doit prononcer avec l'AVIS de l'assistance ; le Roi prononce de l'AVIS de son Conseil, mais Mons la Fayette

affiche son infaillibilité, son despotisme, son mépris pour ceux qui l'environnent, puisqu'il ne daigne pas les consulter & dire de mon AVIS & de CELUI du Comité, &c. &c. L'on fait un crime au Roi de vouloir ériger en loi l'AVIS de son Conseil, mais les Badauts applaudissent à un petit citoyen qui veut ériger son AVIS SEUL, en loi.

Voilà déjà son despotisme marqué, ainsi que son mépris hautain pour ceux qui l'environnent; passons aux moyens qu'il emploie pour soutenir son despotisme : les voici : Mons l'Américain a établi Chefs des districts ou Officiers généraux, les Chefs des Mouchards, & il a distribué les quarante mille espions de Police, cette vile engeance, cette vermine odieuse, dans tous les districts, de maniere que les Citoyens vertueux qui sont enrégistrés dans les districts, sont surveillés par ces honteux émissaires qu'ils ne connoissent pas, & qui sont les instrumens du despotisme le plus dur du héros de la prétendue liberté.

Le marquis de la Fayette voulut répliquer; mais rappellé à l'ordre, parut ensuite l'Archevêque.

L'ARC. Pourquoi Mons Polichinel a-t-il insulté ma grandeur?

POL. Dis plutôt ta bassesse, race de vipere. C'est toi infâme hypocrite qui as trompé le Roi, qui as fait chasser les vertueux Ministres. Souviens-toi que Madame TIQUET ne fut condamnée à mort, que parce qu'elle avoit machiné, quatre ans auparavant, la mort de son époux, quoiqu'elle s'en fut répentie, & que l'effet ne s'en fut point ensuivi. Louis XIV voulut lui accorder sa grace, & l'un de tes prédécesseurs fut se jetter aux genoux du Roi, pour révoquer cette grace. L'ordonnance de Blois rendue aux

Etats généraux fut donc suivie, & Madame Tiquet, malgré son repentir, fut exécutée, & toi, mons l'archevêque, ton horrible conseil a été suivi de l'exécution; & non-seulement tu as ta grace; mais tu es encore appellé pour être le régénérateur de la France ; c'est plutôt le régénérateur du crime & de l'infamie. A qui as-tu fait du bien, je te prie? à ton frere le Baron, à ta famille, à qui tu donne le bien des pauvres, pour entretenir le vice, à l'abbé Beauvais, ce fils d'un payſan de Tourlaiville, que tu as fait l'agent de ton hypocriſie, parce que tu ſavois que ſa baſſeſſe & ſes criminelles complaiſances pour les illuſtres débauchés, l'avoient fait nommer évêque de Senez. A qui as-tu fait du bien? à des B... des infames que tu as fait entrer dans des Communautés que tu régarde ſans doute comme l'aſyle de la B... [La clochette ſonne, & paroît alors l'évêque de Coutances].

TALARU. Qui t'a rendu ſi hardi, Polichinel, d'oſer m'inſulter?

POL. Finiſſez donc, Mons le Prélat, eſt-ce parce que vous avez été capitaine de Dragons, que vous croyez nous faire peur? Allez, allez vous mercuriſer & guérir ce chancre libertin que vous avez attrappé autrefois chez la... Vous m'entendez. Ne ſoyez par ſi fier, parce que votre belle-ſœur a eu l'eſprit de ſouſtraire aux recherches, ces bleds, &c. avant la viſite. Allez Polichinel eſt inſtruit de tout, & veut bien vous épargner.

[La clochette ſonne.

L'abbé MAURY, POLICHINEL.

MAU. Sachez, Polichinel, que vous devez reſpecter mes amis, euſſent-ils tort?

POL. Toujours des Prêtres, des Abbés, en vérité je n'y tiens pas. Les ecclésiastiques écartent de leurs Assemblées, de leurs Sinodes les laïcs, & nous avons l'imbécillité de les admettre dans nos Assemblées Mons Mauri l'on sait qui vous êtes, que la perversité de vos sentimens tend à la ruine de la patrie; je ne vous en dirai pas davantage. Vous êtes pire que l'abbé Fauchet votre ami; car il parle divinement de la liberté qu'il sert si mal, & à laquelle il donne de fréquentes atteintes, ainsi Peres Circonscripts, je demande que l'on s'occupe du VETO ABSOLU en premier lieu, & ensuite qu'on rende un décret qui déclare l'état ecclésiastique incompatible avec nos assemblées, & que le Clergé soit exclu pour toujours des fonctions; charges & honneurs publics qui peuvent compéter & appartenir aux Laïcs, sinon mon confrere Chapellier & moi en instruirons nos Commettans.